

Antée formation

CERTIFICATION

MAITRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

LA FORMATION

La fonction de maître d'apprentissage/tuteur est primordiale dans la réussite du parcours en alternance. Afin que les compétences requises pour l'exercice de cette fonction puissent être acquises, reconnues et valorisées au sein de l'entreprise, l'Etat a souhaité ainsi mettre en place une certification de référence.

PRÉ-REQUIS

La formation s'adresse à toutes les personnes en charge de l'accompagnement d'au moins un alternant.

DURÉE

Formation collective de 14 heures réparties en deux jours.

FORMATEUR



Laurent L'Hôte

CONTENU

ACCUEILLIR ET FACILITER L'INTÉGRATION DE L'APPRENTI / ALTERNANT

- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
- Accueillir l'apprenti / l'alternant à son arrivée dans l'entreprise.
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES APPRENTISSAGES ET L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

- Suivre le parcours avec le centre de formation.
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise.
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

PARTICIPER À LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE ET À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.

DURÉE	FINANCEMENT
14 heures de formation	500 € Finançable CPF ou OPCO

Lieu de formation :

42, rue de la Gitonnière 37300 Joué-Lès-Tours

MAITRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

Valider la certification

Pour valider le certificat de maitre d'apprentissage :

- Première production : «Dossier de présentation du candidat» à compléter en amont de la session d'examen (présentation des grandes lignes de son parcours professionnel).
- Deuxième production : préparation d'une présentation à l'oral permettant au candidat de démontrer ses capacités à exploiter une situation professionnelle issue de la pratique de son métier pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation, lors de l'accompagnement du parcours d'un apprenti/alternant. Le candidat aura à préparer l'analyse de deux situations professionnelles en amont de la session d'examen.
- Oral de 30 minutes sur l'une des 2 présentations préparées.

Méthodes mobilisées

- Formation collective en présentielle.
- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique.

Modalité d'accès

- Un accompagnement téléphonique ou physique vous est proposé afin de mener à bien le projet.

Les avantages

Plusieurs financements possibles

Une formation totalement prise en charge par le CPF ou l'OPCO*

500 € à 2500 € pour l'entreprise

via l'OPCO pour chaque contrat d'apprentissage* , de quoi rentabiliser rapidement l'investissement de la formation.

Une marque employeur renforcée

Une certification reconnue par l'État qui valorise votre engagement dans la formation des jeunes, attire les candidatures et facilite vos recrutements.

Des alternants mieux intégrés, plus impliqués

Des compétences de tuteur concrètes (accueil, transmission, évaluation) pour accompagner efficacement vos alternants, réduire les risques de rupture de contrat et fidéliser vos talents.

** Selon les conditions de prise en charge et les fonds disponibles.*